



DISCOURS DE  
**SÉBASTIEN BOLLINGH**  
ÉTUDIANT

VERS UNE UNIVERSITÉ  
DÉMOCRATIQUE



Madame et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Recteur,  
Monsieur le Vice-Recteur,  
Mesdames et Messieurs les Professeurs,  
Chers étudiants,  
Mesdames, Messieurs,

L'an dernier, à cette époque, à cette tribune, s'exprimait pour la première fois, à l'occasion de notre rentrée académique, un représentant étudiant. En invitant Philippe Henry ici même, c'est le mouvement étudiant — travaillant dans l'ombre à l'amélioration et à la défense de notre système d'enseignement — que vous reconnaissiez. Les mois qui suivirent nous ont révélé la force tant mobilisatrice que constructive, la conscience "politique", la réflexion parfois "dérangeante" d'un mouvement étudiant reconnu comme partenaire social. Tout cela s'est déroulé avec une telle vélocité et une portée si grande, que je ne puis ce soir commencer mon allocution sans en retracer un rapide historique des moments forts.

Le 18 octobre, alors que la pression montait depuis plusieurs semaines, eut lieu la première grande manifestation communautaire du mouvement : nous étions 30 000 dans les rues de Bruxelles pour défendre un enseignement de qualité... Faisant fi de cette mobilisation, le gouvernement de la Communauté française vote le décret des "grandes écoles" le 20 octobre. Le mouvement ne se brise pas pour autant et continue à défendre sa cause. Nous serons 36 000 à Liège le 27 octobre, 15 000 à Mons durant le congé de

la Toussaint et 34 000 à Namur le 9 novembre. Le gouvernement accepte alors de geler le décret et d'entamer les négociations avec les étudiants, ce qui sera chose faite le 16 novembre. C'est la première fois dans l'histoire de la Communauté française qu'un décret voté est retiré sous la pression sociale. C'est aussi, et surtout, la première fois que les étudiants acceptent le principe de la négociation et les risques afférents. Les négociations aboutiront à un remaniement du décret et à la mise en place du processus des Assises.

Point final du mouvement de l'an dernier, les Assises furent plus que controversées. Vaste fumisterie exutoire pour les uns, opportunité d'un changement véritable et total pour d'autres, la réalité semble se situer ailleurs. Deux niveaux d'activité sont à considérer : le niveau microscopique, à l'échelle des écoles et facultés, et le niveau macroscopique, à l'échelle de la Communauté française et des partis politiques. La participation au processus fut massive et constructive. Les différents acteurs de l'enseignement, tous niveaux confondus, vinrent débattre et proposer leur vision de l'enseignement nouveau. On peut, sans choquer aucun acteur, extraire des conclusions des Assises trois points consensuels :

1. Il existe une volonté réformatrice véritable et le débat est devenu inévitable;
2. Il n'est plus possible de repenser le système d'enseignement sans les acteurs de terrain;

3. Le maintien de la qualité de l'enseignement implique un refinancement véritable.

Si le travail de terrain fut une réussite, le répondant politique n'a malheureusement pas suivi. Pire, nos responsables semblent opter pour un enseignement réformé mais non repensé, où les acteurs ne sont pas concernés et où le financement est impossible.

Mais venons-en plus particulièrement à notre monde universitaire. Tous ses acteurs vous diront qu'il n'est pas épargné, et c'est vrai. Le moratoire d'abord, l'enveloppe fermée ensuite ont mis les budgets à mal. L'enseignement est en crise, nous l'avons signalé et ressenti au cours des Assises. L'université n'est pas une exception. Deux voies opposées se présentent alors : mener de front une révision interne de l'utilisation des moyens et réclamer un refinancement, ou se contenter de ce que l'on a et limiter l'accès ...

La tentation dans nos milieux est grande de céder au second choix, plus simple à mettre en œuvre, demandant peu d'énergie et bénéficiant de l'appui des corporations concernées. C'est dans l'espoir d'endiguer cette tentation que j'en viens au cœur de mon développement : la problématique de l'accès à l'enseignement.

La Fédération étudiante de l'Université de Liège, au sein de la FEF, a toujours défendu

l'accès le plus libre et le plus démocratique à l'enseignement supérieur parce que, par principe, nous considérons la diffusion des connaissances comme un signe de progrès en soi.

Dans cette perspective, limiter l'accès ne ferait que renforcer la quête d'un diplôme au détriment d'une quête de formation.

Nous vivons dans un contexte d'emploi dans lequel le partage du temps de travail est maintes fois avancé comme solution. Probablement, mais il faut être conscient que ce partage ne saurait se réaliser efficacement et équitablement sans une quantité suffisante de personnes à tous les niveaux de qualification et entre lesquels ce travail sera réparti.

Ici, le contingentement des étudiants ne pourrait mener qu'à une réforme à deux vitesses, où certains partageraient le travail et où d'autres ne devraient ou ne pourraient le faire.

La crise prétextée en tout lieu pour légitimer les erreurs n'est, à mon avis, pas réaliste. Une crise de 25 ans, cela n'existe pas et ce n'est pas en gérant la situation comme une crise que le problème sera solutionné. Nous avons été dépassés par notre progrès. D'une part, au sens où il évolue plus vite que nos repères socio-culturels et d'autre part,

parce que nous ne sommes plus capables de lui faire servir la cause de la société. Le progrès posé exclusivement pour lui-même est un non-sens, voire un danger. Nous vivons non dans une crise, mais bien dans un bouleversement considérable, une mutation de notre mode de vie et de pensée.

Une limitation d'accès, dans cette perspective, restreignant le niveau de qualification moyen, ne permettrait pas l'adaptabilité des acteurs qu'exige la maîtrise des mutations technologiques, sociales et culturelles.

D'autre part, je dirais que d'un point de vue moral, limiter l'accès est toujours discriminatoire, arbitraire, tant est forte la corrélation entre l'échec des premières années et le milieu social de l'étudiant. L'accès au savoir doit, aujourd'hui, être reconnu sans équivoque comme un droit de chacun.

Enfin, et d'un point de vue basement matériel, est-il nécessaire de souligner encore que dans le marasme économique actuel, une année de chômage coûte plus cher à la société qu'une année d'études ... ?

Vous comprendrez dès lors aisément que l'accès soit la première clé de garantie pour que l'université puisse réaliser les

missions qui lui sont assignées et particulièrement : un service à la société globalisé dans ses perspectives de citoyenneté. Pour permettre la réalisation de ces objectifs prioritaires, là aussi des moyens sont nécessaires; c'est pourquoi je vous quitterai sur un appel au refinancement de l'enseignement.

Loin de l'utopie que d'aucuns se plaisent à lui faire revêtir, cette revendication est réaliste, réfléchie, réalisable. Bien plus, indispensable. Les pistes techniques d'un refinancement existent; il ne s'agit donc pas d'une impossibilité légendaire, mais d'un choix, un choix que nous devons réclamer, un choix que les politiques doivent oser. Il est fini le temps du jeu de cache-cache. Nous réclamons des positions progressistes. Chacun doit prendre ses responsabilités.

Je vous invite tous ici, étudiants, professeurs, assistants, chercheurs, à répondre à cet appel que déjà, l'an dernier, lançait Philippe Henry. Osons construire — ensemble et contre vents et marées — un enseignement résolument moderne, démocratique, de qualité et basé sur la participation. Osons réclamer la mise à disposition des moyens permettant une logique de besoins.

Je vous remercie

